



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 JUILLET 2021

Publié le : 13.07.2021

Rendu exécutoire le : 13.07.2021

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le secrétaire de séance sera Monsieur GUIGNARD conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales.

2) DCM N°2021-53 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 14 JUIN 2021

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00, soumet à l'approbation le compte-rendu de la séance du dernier conseil municipal du 14 JUIN 2021 et les remarques éventuelles, qui a préalablement été envoyé à chaque conseiller.

3) ETAT DES DECISIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS, LISTE PAR M. LE MAIRE.

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,					
Vu la délibération n° 2020-28 portant délégations d'attributions du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,					
Vu les arrêtés n° A2020-20, A2020-21, A2020-22 et A2020-23 portant délégations de fonctions et de signatures aux adjoints,					
Vu les arrêtés n° A2020-24 et A2020-25 portant délégations de fonctions et de signatures aux conseillers municipaux délégués,					
Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,					
Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :					
COMMANDE PUBLIQUE					
2021-96	07/06/2021	HD	CCAS - Contrat de cession pour repas des aînés	EMD	450,00 €
2021-97	16/06/2021	AG	Remplacement ballon eau chaude à l'école	ENGIE	714,26 €
2021-98	16/06/2021	AG	Dépannage climatisation salon de coiffure	ENGIE	124,80 €
2021-99	17/06/2021	JPG	Fournitures d'entretien pour ALSH PATACLOU	FICHOT	823,14 €
2021-100	17/06/2021	JPG	Prélèvement et analyse autocontrôle - CVM	STGS	2 301,60 €
2021-101	25/06/2021	JPG	Vitrine pour affichage salle des asso	COMAT ET VALCO	333,60 €
2021-102	28/06/2021	SG	Divers travaux d'électricité au groupe scolaire et au stade	SANCLOU	463,20 €
2021-103	29/06/2021	SG	Tête de débroussailleuse et pneu pour John Deere	EQUIP JARDIN	± 150,00 €
2021-104	30/06/2021	BP	Parc de loisirs à la salle des fêtes	BIGOT TP	7 961,16 €
2021-105	30/06/2021	SV	Gobelets personnalisés	CUPKILLER	403,80 €
2021-106	01/07/2021	SG	Divers travaux d'électricité au groupe scolaire et au stade	SANCLOU	685,20 €
2021-107	02/07/2021	JPG	Vêtements de travail + 25 disques acier+ joints toriques+coffret vis à bois	JORLIN	327,67 €
2021-109	09/07/2021	JPG	CAPALTUB	GRIL AVALOIR	225,10 €
2021-110	09/07/2021	JPG	6*5L TENORBACT pour la Cantine	LANGLE	260,42 €

4) DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

4-1) DCM 2021- 54 : FUSION SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA CASERNE DE GENDARMERIE DE NEUVY-LE-ROI AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNALE DE GENDARMERIE DE NEUILLE-PONT-PIERRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **APPROUVE** la fusion du Syndicat Intercommunal de Gendarmerie de Neuillé-Pont-Pierre avec le Syndicat Intercommunal de Gendarmerie de Neuvy-le-Roi
- **DECIDE** que cette fusion soit effective au 1^{er} janvier 2022.

4-2) DCM 2021- 55 : AVENANT DEMATERIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **RENOUVELLE** son souhait de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité,
- **APPROUVE** les termes de l'avenant à la convention entre la commune de Sonzay et le représentant de l'État pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité selon les dispositions évoquées par le Rapporteur et annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec le représentant de l'État,
- **PREND** note que le Groupement d'Intérêt Public Récia domicilié Parc des Aulnaies - 151 rue de la juine à OLIVET (Loiret) est désigné comme opérateur de mutualisation
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'application de la présente délibération et l'autorise à signer les éventuels avenants à la convention ou tous documents en ce sens.

URBANISME

4-3) DCM 2021- 56 : ACQUISITION PARCELLES D N°908-909 AVENUE DU 14 JUILLET

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à finaliser et signer le dossier auprès de l'Étude de Me Vincent CHAPOUTOT – Notaire à Neuillé-Pont-Pierre,
- **PRECISE** que les frais de notaire seront pris en charge intégralement par la Commune.

FINANCE

4.4) DCM 2021- 57 : BUDGET EAU - DM N°2 - RATTACHEMENT FRAIS D'ANNONCE A L'OPERATION TRANCHE 2 RUE DU 8 MAI

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des réajustements sur le budget eau 60601 afin

- De virer au compte 21 les frais d'annonce de l'opération remplacement canalisation amiante ciment rue du 8 mai dont les travaux ont démarré

Vu le budget primitif 2021 du budget eau 60601

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- AURORISE Monsieur Le Maire à procéder sur le budget eau 60601 à des mouvements de crédits s'équilibrant en dépense et recettes, constituant la décision modificative N°2 suivante :

Budget EAU 60601_ Exercice 2021

Décision modificative 2 - 2021 - Investissement

Chapitre	Article	Opération	Libellé/motifs	Dépense en €	Recettes en €
041	21531	433	Réseau d'adduction d'eau	572,00 €	
041	2033	433	Frais d'insertion		572,00 €
			Total	572,00 €	572,00 €

RESEAUX

4-5) DCM 2021- 58 : ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020.
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

4-6) DCM 2021- 59 : ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2020

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020.
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

5) PROCHAINES REUNIONS

- **CONSEIL MUNICIPAL** : Lundi 13 SEPTEMBRE 2021 à 20h00.

Les dates sont données à titre indicatif, en cas de modification de celles-ci l'information sera diffusée dans la presse et affichée sur le tableau d'information de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h20

**Le Maire,
Jean-Pierre VERNEAU**